



Commission Régionale Féminine

SAISON 2024 / 2025

PROCÈS-VERBAL N°23

Réunion du mercredi 15 janvier 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

APPEL A CANDIDATURES

FINALE COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir la finale de la **Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF – Seniors Féminines** - sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

La finale aura lieu soit la semaine du 19 mai soit celle du 26 mai 2025.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

Calendrier prévisionnel des prochains tours :

1/8èmes de Finales : 1er mars ou le 22/02 (si club de D3 - FFF)

1/4 de Finales : 29 mars 2025 (ou mercredi 02/04 si club de D3 – FFF)

1/2 Finales : 26 avril 2025 (ou mercredi 30/04 si club de D3 – FFF)

1/8èmes de Finale : matchs à jouer le 1er mars ou le 22/02 (si club de D3 - FFF)

Tirage au sort effectué par MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations, les 2 équipes sont départagées par une séance de tirs au but (5 tirs au but chacune).

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

Terrain :

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli ; à défaut le match sera inversé.

Tirage au sort disponible sur le site de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=428367&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**Régional 1****28224868 RUEIL MALMAISON FC 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 18/01/2025**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de RUEIL MALMAISON FC pour avancer le coup d'envoi à 15h15 (au lieu de 17h00) – validée par les services administratifs du service Compétitions le lundi 13/01/2025,

Pris connaissance du courriel de CARRIERES SUR SEINE US souhaitant maintenir l'horaire initial en raison de l'absence de joueuses à 15h15,

Rappelant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat régional Féminin Seniors :

6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la Ligue.

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.

La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée ».

Considérant que la demande de RUEIL MALMAISON FC respecte les conditions citées ci-dessus,

Par ces motifs,

Maintient le coup d'envoi du match à 15h15.

La Commission précise que le coup d'envoi peut à nouveau être modifié avec l'accord des 2 clubs.

Régional 3**Poule B****28226087 FC2M 1 / RACING CF 1 du 18/01/2025**

La Commission prend note de l'accord des 2 clubs pour l'inversion des matchs Aller / Retour et donne son accord.

28226091 ST DENIS RC 2 / ERAGNY FC 1 du 25/01/2025

Demande de ST DENIS RC pour décaler le coup d'envoi à 18h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ERAGNY FC à transmettre au plus tard le vendredi 24/01/2025.

A défaut, le coup d'envoi du match sera fixé à 18h00 (horaire se situant dans la plage horaire – 14h30 – 18h00)

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F**Rappel du calendrier des prochains tours :**

1/16èmes de Finale : 01/02/2025

1/8èmes de Finale : 01/03/2025

1/4 de Finale : 22/03/2025

1/2 Finales : 26/04/2025

Finale : 14/06/2025

Tour n°2**30112582 SOLITAIRES PARIS EST 1 / RC GONESSE 1 du 11/01/2025**

Lecture de la Fmi – forfait non avisé de RC GONESSE.
SOLITAIRES PARIS EST qualifié pour le prochain tour.

30112575 ELANCOURT OSC 1 / CACHAN ASC 1 du 11/01/2025

Lecture de la Fmi – forfait non avisé de CACHAN ASC.
ELANCOURT OSC qualifié pour le prochain tour.

30112571 RED STAR FC 1 / MENNECY CS 1 du 11/01/2025

Lecture de la Feuille de match – forfait non avisé de MENNECY CS.
RED STAR FC qualifié pour le prochain tour.

1/16èmes de Finale : matchs à jouer le samedi 01/02/2025

Tirage au sort effectué par MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations, les 2 équipes sont départagées par une séance de tirs au but (5 tirs au but chacune).

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

Terrain :

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli ; à défaut le match sera inversé.

Tirage au sort disponible sur le site de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=428368&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 2****Poule A**

28223724 ATHIS MONS USO 1 / JOINVILLE RC 1 du 18/01/2025

28223731 ATHIS MONS USO 1 / BONDY AS 1 du 08/02/2025

Ces 2 rencontres se dérouleront au stade Stéphane DIAGANA (synthétique) de LISSES à 16h00.

Dernier match concerné par un terrain de repli :

28223742 ATHIS MONS USO 1 / TORCY PVM US 1 du 15/03/2025

Régional 3**Poule B****CLICLOIS UF - 550137**

La Commission prend note des courriels du club LIVRY GARGAN FC et de la Mairie mettant à disposition le terrain n°3 du stade Alfred Marcel Vincent à 16h00 pour les 2 matchs ci-dessous

29521690 CLICHOIS UF 1 / DAMMARTIN CS 1 du 18/01/2025

29521697 CLICHOIS UF 1 / ST MARD 1 du 08/02/2025

Poule E**Courriel de l'ENT. BEAUMONT MOURS - 581840**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

29522770 AUBERVILLIERS FCM 1 / EPINAY AC. 1 du 30/11/2024

Ce match est reporté au samedi 01/02/2025.

29522776 SARCELLES AAS 3 / DRANCY JA 1 du 07/12/2024

Ce match est reporté au samedi 01/02/2025.

29522789 ECOUEN FC 1 / DRANCY JA 1 du 14/12/2024

Lecture du courriel d'ECOUEN FC, la Commission enregistre le forfait de cette équipe, 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

29522796 EPINAY AC 1 / FOSSES FU 1 du 18/01/2025

Demande d'EPINAY AC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FOSSES FU à transmettre au plus tard le vendredi 17/01/2025.

Poule F**SURESNES JS - 500744**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 08/01/2025 ayant d'infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES pour l'équipe 1 U18F de SURESNES JS à compter du 10 FEVRIER 2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors des Villes de SURESNES et RUEIL MALMAISON

La Commission invite le club de SURESNES JS à lieu transmettre le nom des terrains de replis (accompagné de l'attestation du propriétaire des installations) pour les 2 rencontres ci-dessous :

29522994 SURESNES JS 1 / SALESIENNE DE PARIS 1 du 08/03/2025

29523007 SURESNES JS 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 29/03/2025

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F
--

Rappel du calendrier des prochains tours :

1/16èmes de Finale : 01/02/2025

1/8èmes de Finale : 01/03/2025

1/4 de Finale : 22/03/2025

1/2 Finales : 26/04/2025

Finale : 14/06/2025

1/16èmes de Finale : matchs à jouer le samedi 01/02/2025

Tirage au sort effectué par MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations, les 2 équipes sont départagées par une séance de tirs au but (5 tirs au but chacune).

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

Terrain :

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli ; à défaut le match sera inversé.

Tirage au sort disponible sur le site de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=428369&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****28224088 FLEURY 91 FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 25/01/2025**

Reprise de dossier.

La Commission accuse réception du complément d'informations de FLEURY 91 FC sur la problématique d'occupation des terrains.

Ce match est reporté au samedi 15/02/2025.

Régional 2**Poule B****28224393 SOLITAIRES PARIS EST 1 / GARGES FCM 1 du 18/01/2025**

Demande de SOLITAIRES PARIS EST pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00 sur le terrain n°2 du stade Jules Ladoumègue à PARIS – refusée par GARGES FCM.

L'horaire proposé étant en dehors de la plage horaire et compte tenu du délai de prévenance, la Commission demande à SOLITAIRES PARIS EST de proposer un terrain de repli pour ce match.

Elle précise qu'en l'absence de terrain de repli le vendredi 17/01 – 12h00, le match sera inversé à GARGES FCM à 16h30.

Régional 3**Poule A****29525761 FLEURY 91 FC 2 / ENT. GRETZ OZOIR du 18/01/2025**

Courriel de l'ENT. GRETZ OZOIR, pris note des explications. La Commission précise que le match peut éventuellement être report au mercredi 22 ou 29 janvier avec l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/01/2025 – 12h00.

Poule B**29526317 ST MARD AS 1 / VILLEPINTE FEMININ FC 1 du 07/12/2024**

Ce match est reporté au samedi 01/02/2025.

29526341 VAL DE FRANCE 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 25/01/2025

Rappel :

Suite à la réception d'un arrêté municipal de la Ville indiquant l'impraticabilité du terrain du 06 au 31 janvier 2025.

La Commission reste en attente de la proposition de terrain de repli du club de VAL DE France.

Poule D**29527687 EPINAY ACADEMIE 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 29/03/2025**

Demande de ST OUEN L'AUMONE AS pour avancer le match au samedi 25/01/2025.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'EPINAY ACADEMIE à transmettre au plus tard le jeudi 23/01/2025.

Poule G**29528910 EVRY FC 1 / VILLEJUIF US 1 du 30/11/2024**

Reprise de dossier,

La Commission,

Considérant que le club de VILLEJUIF US a indiqué par mail le 12/12/2024 que le match n'a pas eu lieu,

Considérant qu'une feuille de match papier a été reçue avec un résultat,

Considérant qu'il a été demandé aux 2 clubs des précisions sur la tenue ou non de cette rencontre,

Considérant que malgré 2 demandes les 2 clubs n'ont pas transmis les informations demandées,

Considérant qu'il y a 2 informations contradictoires,
Considérant de plus, qu'une demande de report a été formulée la veille du match en dehors des horaires d'ouverture des services administratifs ; ce qui laisse planer un doute sur la tenue du match,
Considérant que la responsabilité des 2 clubs est engagée dans cette situation,
Par ces motifs,
Décide de donner match perdu par pénalité aux 2 clubs (-1pt ; 0 but).

Poule H**29529142 CHAMPIONNET S. PARIS 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 07/12/202**

Rappel :

La Commission reste en attente de la liste des joueuses et encadrants ayant participé à ce match du club de MONTFERMEIL FC.